

**ON CHANTE :** Dans tous les siècles des siècles.—Ainsi soit-il.

Le Seigneur soit avec vous.—Et avec votre esprit.

Elevez vos cœurs.—Nous les tenons élevés vers le Seigneur.

Rendons grâces au Seigneur notre Dieu.—Il est juste et raisonnable de le faire.

**LE PONTIFE :** Oui, il est juste et raisonnable, équitable et salutaire, de vous rendre grâces en tous temps et en tout lieu, Père tout-puissant, Dieu éternel de qui procèdent toutes les dignités, qui donnez à toute chose son développement et son progrès, par qui tout s'affermir et se consolide, la nature raisonnable montant d'un degré moins parfait à un degré plus parfait par des accroissements continus, selon la disposition et le plan d'une souveraine sagesse. Ainsi, dans l'ancienne Loi, les divers degrés du Sacerdoce et les différents offices des Lévites, établis pour l'exercice des Sacraments mystiques qu'elle contenait, ont reçu un développement lorsque, aux Souverains Pontifes mis au premier rang pour gouverner les peuples, vous avez associé des ministres d'un ordre moins élevé et d'une dignité inférieure, pour partager leur sollicitude et leurs travaux. Ce que vous aviez fait au désert, pour le soulagement de Moïse, lorsque vous communiquez une partie de l'esprit déposé en lui à soixante dix-hommes prudents, afin qu'il gouvernât plus facilement, avec leur assistance, un peuple innombrable, vous le faisiez bientôt après, pour le soulagement d'Aaron, lorsque vous répandiez avec abondance sur Eléazar et sur Ithamar, ses fils, les pouvoirs et l'esprit dont avait été comblé leur père, afin qu'il eut assez de Prêtres pour la répétition salutaire des sacrifices et des cérémonies.

Or, c'est par une providence semblable que, dans la Loi nouvelle, vous avez associé, Seigneur, aux Apôtres de votre Fils, des Docteurs qui, avec la même foi et le même zèle, ont, à leur suite, prêché dans tout l'univers. Nous vous prions donc, Seigneur, nous, successeurs des Apôtres, d'accorder à notre faiblesse de précieux secours ; nous en avons d'autant plus besoin que nous sommes plus fragiles. Père tout-puissant, nous vous en prions, donnez à vos serviteurs le caractère et la dignité du Sacerdoce ; renouvelez l'esprit de sainteté au fond de leur cœur, afin qu'il exerce saintement les fonctions du second rang où vous les aurez établis, ô mon Dieu, et que toute leur conduite soit une censure des mœurs dépravés du siècle. Qu'ils soient pour nous de prudents coopérateurs ; qu'on retrouve en eux la personnification de toute justice, afin qu'un jour, au terme de leur carrière, rendant compte de leur administration, ils obtiennent les récompenses de la béatitude éternelle. Par N.-S. J.-C., etc.

“ Le Pontife s'assied, reçoit la mitre, et donne l'étole aux Ordonnands, “ disant : ”

Recevez le joug du Seigneur, car son joug est doux et son fardeau léger.

**IL LEUR DONNE ENSUITE LA CHASUBLE PLIÉE ET DIT :**

Recevez l'habit Sacerdotal qui représente la charité ; ayez confiance, car Dieu est assez puissant pour augmenter en vous cette charité indispensable et la perfection dont elle sera le principe.—Rendons grâces à Dieu.

**LE PONTIFE SE LÈVE ET DIT :**

O Dieu, source de toute sanctification, vous de qui procèdent la vraie consécration et la parfaite bénédiction, répandez, Seigneur, la grâce et la